



Ecole Saint-Rémy

enseignement maternel & primaire
Rue de la Libération, 4 - 1440 Braine-le-Château
direction@ecolestremy.be
tél./fax : 02 366 03 87

www.ecolesaintremy.be

Braine-le-Château, le 21 février 2024

Concerne : classes de forêt du 25 au 28 mars 2024

Chers parents,

Votre enfant va bientôt participer aux classes de forêt. ☺

Nous espérons qu'il vivra une fantastique aventure qu'il ne sera pas prêt d'oublier... Les informations qui suivent doivent vous aider à compléter la préparation vécue en classe. Merci de les lire attentivement.

Le montant du séjour et des frais de transport s'élèverait autour de 170 euros par enfant. Un acompte de 130 euros sera transmis via les notes de frais. Le solde vous parviendra par la suite, toujours via note de frais spécifique.

Si des problèmes de paiement se posaient, vous pouvez toujours venir en discuter auprès de la direction.

Nous vous souhaitons de bons moments de préparation aux classes de forêt et restons à votre disposition si besoin est.

Les enseignantes

Guy Van den Bril

Direction

1° Dates – transport



Le **départ** aura lieu **le lundi 25 mars 2024 à 8h20** à l'école. Nous y attendons tous les enfants avec leur bagage.

Le **retour** est fixé au **jeudi 28 mars 2024 aux alentours de 15h30** à l'école. Nous vous y attendons pour venir retrouver vos enfants.

2° Lieu

Le séjour se fera au centre Domaine Provincial de Chevetogne.

L'adresse précise est la suivante : **Domaine Provincial de Chevetogne**
Classes de Forêt
Rue Pichamps 1
5590 Chevetogne

Si vous désirez découvrir l'endroit dans lequel vos enfants séjourneront, voici l'adresse Internet du centre : <https://www.domainedechevetogne.be>

3° Courrier



Nous essayerons que les enfants puissent vous écrire un petit mot durant le séjour. Merci de nous faire parvenir une enveloppe pré-adressée et pré-timbrée pour le 15 mars 2024 (max 2 si nécessaire (papa/maman)). *Pensez aux délais postaux, si vous le souhaitez un timbre « prior » est plus rapide.*

Pour écrire aux enfants :

Glisser un courrier, une carte postale dans le sac de votre enfant pour qu'il découvre un message de la maison à un moment donné du séjour : quelle chouette surprise ! ... Et on est certain que l'enfant a reçu quelque chose. Ne pas recevoir de petit mot pourrait être une déception pour l'enfant !

Si vous souhaitez envoyer du courrier par la poste, il sera le bienvenu mais pensez aux délais postaux... Compte tenu de la longueur du séjour il est nécessaire de l'envoyer avant le départ de votre enfant.

Dans ce cas veuillez mentionner les données suivantes sur l'enveloppe :

Domaine Provincial de Chevetogne
Classes de Forêt École Saint-Rémy
Nom et prénom de l'enfant
Rue Pichamps 1
5590 Chevetogne



Nous mettrons également au secrétariat une boîte aux lettres dans laquelle vous pourrez déposer le courrier pour votre enfant. Nous embarquerons cette boîte le jour de notre départ.

4° Au programme ...

Les enfants vivront 3 journées sur le thème « **Lutins, lutines** ». En voici la description :

*Le savez-vous ? Pour casser les noisettes, les lutins demandent l'aide des sitelles.
Ils aiment trouver des couches de chevreuil pour y récolter le duvet.
Les lutins d'ici et d'ailleurs confient des messages aux oiseaux et s'entendent à merveille avec les sorcières.
Jamais un lutin malin ne construirait son logis près d'un ruisseau.
Par contre, il en utilisera le cours pour ses petites industries.
Décidément, la vie mystérieuse des lutins nous enseigne bien des choses sur les ressources de la forêt !
Et si rares sont les humains qui les ont aperçus... Ils ne font sans doute pas assez silence et la plupart sont bien trop sérieux. Les enfants, eux, après 3 jours d'observation, les auront vus, soyez-en sûr !*

Les journées seront bien chargées...

8h15 : Petit-déjeuner
9h00 - 12h00 : Activités
12h15 : Dîner
13h30 - 16h15 : Reprise des activités
16h15 : Goûter suivi d'un temps libre
18h30 : Souper
19h30 à 21h00 : Activité du soir
Après 21h : Retour au logement pour la nuit

5° Encadrement

Outre les titulaires de classe, Madame Anne, Madame Carine et Madame Anne-Marie accompagnent les élèves.

Sur place, les enfants seront également pris en charge par des animateurs du Domaine.

6° Des nouvelles fraîches du séjour

Comment avoir des nouvelles des enfants alors qu'il n'est pas autorisé aux parents de téléphoner ? Vous retrouverez des informations via le site de l'école et/ou le padlet de la 2P (via le QR-code ci-dessus).

Scannez-moi pour
aller sur le padlet de
la classe de la 2p
pour avoir des



7° Contact en cas d'urgence :

Le(s) numéro(s) de téléphone utilisé(s) pour vous avertir en cas d'urgence sont ceux que vous nous avez communiqués sur le talon de participation.

8° Ce qu'il faut emporter :

Dans la valise ou le sac de voyage :

!ATTENTION AU POIDS !

- 2 pantalons ou training
- 2 sweat-shirts ou pulls
- 3 T-shirts
- 4 paires de chaussettes, 4 slips ou culottes
- 1 ou 2 pyjamas, le doudou (1 alèse et/ou 4 langes si nécessaire... Nous agirons bien entendu en toute discrétion pour que votre enfant ne se sente pas gêné par le regard des autres.)
- une paire de pantoufles (**obligatoire !**)
- les sandales de gym (ou 2^e paire de pantoufles pour circuler sur le site (intérieur)
- 2 gants de toilette, 1 grand essuie et 1 petit ;
- un bonnet de douche (ou de natation, en silicone) pour les filles
- le nécessaire de toilette (un savon; un peigne ou brosse; une brosse à dents; un dentifrice; des élastiques pour les cheveux longs...) Du parfum n'est pas nécessaire. Merci.
- le plumier
- 1 livre ou une BD pour les moments calmes
- 1 jeu de société peu encombrant et calme (facultatif)
- bonnet en fonction de la météo annoncée
- une paire de bottes
- un oreiller + sa taie
- un drap-housse



Un sac de couchage sera attaché à la valise.



Le jour du départ votre enfant portera :

- une paire de chaussures de marche
- un training
- une veste **imperméable avec capuchon**
- les cheveux longs attachés (avec un élastique, pas de pince)



ATTENTION : marquez tous les vêtements et linges avec des nominettes ou au marqueur.

A ne pas emporter :

- * des objets de valeurs (bijoux ou autres)
- * jeux électroniques portables, gsm ... Ils sont interdits !
- * bonbons, chips ou friandises



9° Médicaments

Il est important de **signaler toutes les informations concernant la prise de médicaments aux titulaires au moment du départ dans un seul contenant reprenant les médicaments et la fiche.**

Un écrit est le moyen le plus pertinent pour assurer une bonne prise des médicaments. Merci donc de compléter la fiche jointe (**fiche médicaments**) SI NECESSAIRE.



10° A donner aux enseignantes :

Une vignette mutuelle devra être donnée **le jour du départ** à Madame Nathalie (1P) et à Madame Alison (2P). Merci de la préparer dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant.
Un étui à lunettes pour les enfants concernés.

Le mot de la fin

Si des questions restent sans réponse, n'hésitez pas à nous les poser.

Bonne préparation de cet évènement avec vos enfants !

Fiche médicaments

Attention : à compléter et à nous donner au plus tard **le lundi 18 mars 2024** si votre enfant doit prendre des médicaments durant le séjour.

Si nous ne sommes pas en possession de cette fiche, nous n'administrerons pas de médicament à votre enfant.

Nom et prénom de l'enfant : _____

Dates	Médicaments	Posologie
25/03/2024		
26/03/2024		
27/03/2024		
28/03/2024		